

La directive sur le devoir de vigilance : une menace réelle pour la compétitivité des entreprises européennes

Publié le 15 mars 2024

Le Mouvement des Entreprises de France regrette vivement le vote de ce jour sur la directive relative au devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité.

Cette proposition de directive échoue à atteindre un équilibre raisonnable entre la nécessité d'une conduite des affaires responsable et durable et la préservation de la compétitivité des entreprises.

Au mépris des réalités opérationnelles, elle conduit à aggraver le fardeau administratif et réglementaire qui pèse déjà fortement sur la compétitivité de nos entreprises, particulièrement nos PME qui seront immédiatement impactées.

Dans un contexte économique et géopolitique tendu, et à l'heure où l'Europe décroche par rapport à ses concurrents, le Medef déplore que l'Union européenne adopte une nouvelle réglementation destructrice pour nos entreprises.

Le Mouvement des Entreprises de France alerte, de nouveau, sur les conséquences opérationnelles et financières néfastes qui vont naître de l'application de cette directive, pour les entreprises françaises et européennes.